



Prévessin-Moëns
Cosmopolite, dynamique & verte

26 juin 2020

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Retrouvez ci-dessous les principales nouvelles informations.



COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal du 16 juin 2020 a voté la création de **10 commissions municipales** permanentes :

1. Finances
2. Personnel
3. Vie Scolaire / Jeunesse / Famille
4. Aménagement du Territoire / Urbanisme / Economie Locale
5. Bâtiments / Patrimoine Naturel Bâti et Historique
6. Déplacement / Mobilités / Développement Durable / Citoyenneté
7. Culture / Communication
8. Voirie / Espaces Publics / Salubrité / Sécurité
9. Sport / Vie Associative
10. Santé / Solidarités / Séniors

Retrouvez sur notre site internet les membres élus à ces 10 commissions, aux commissions d'appel d'offres et des marchés à procédure adaptée ainsi qu'au Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

www.prevessin-moens.fr/commissions-municipales



STOP AUX INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES !

Chaque jour, la Municipalité constate que les incivilités augmentent, entraînant une malpropreté urbaine. Citons par exemple les **dépôts sauvages** et le **non-respect des règles de collecte des déchets**. Une ville propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage (municipaux ou autres), elle dépend aussi du civisme de chaque habitant.

Pendant et après le confinement, la situation s'est une nouvelle fois détériorée et la Mairie ne peut plus accepter ces actes irresponsables.

Face à ce constat affligeant, la Municipalité a décidé de mener un ensemble d'actions «COUP DE POING», dont notamment le renforcement des contrôles par la Police Municipale sur les secteurs de dépôt et la mise en place de caméras de vidéo mobiles surveillant les points de collecte.



SOUTENONS NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS !

Certains sont restés ouverts tout au long de la crise, d'autres vous accueillent à nouveau depuis plusieurs semaines et enfin quelques-uns ont dû attendre avec patience le feu vert du gouvernement pour ouvrir leurs portes.

Ils sont opticiens, restaurateurs, carrossiers, garagistes, coiffeurs, esthéticiennes, bouchers, boulangers... : ils comptent sur vous et mettent tout en place pour respecter les règles sanitaires et ainsi assurer votre sécurité.

Ils font vivre notre centre-ville et autres quartiers et s'investissent tous les jours pour maintenir un tissu économique de qualité et dynamique dans Prévessin-Moëns.

La Mairie a répondu et continue à répondre à leurs sollicitations, notamment en fournissant des masques et des visières.

Tous ensemble, continuons à les soutenir !



FORTES CHALEURS

Personnes fragiles : un registre rien que pour vous !

Avec la crise sanitaire que nous venons de traverser, la commune ne peut que vous encourager à vous signaler en Mairie si vous êtes fragile, seul(e), isolé(e) ou âgé(e).

Les périodes de forte chaleur sont aussi des moments où le CCAS appelle régulièrement les habitants inscrits sur le registre.

Retrouvez de nombreux conseils et des gestes simples à adopter pour vous protéger :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>



SÉNIORS : À VOS AGENDAS !

- Le **jeudi 17 septembre 2020**, un **goûter champêtre** sera proposé aux séniors de la commune dans **le Parc du Château**. Nous vous donnons rendez-vous pour partager une après-midi conviviale, après des mois difficiles liés à la crise sanitaire, pour se retrouver et faire le plein d'idées et d'activités qui vous seront proposées par la Maison des Familles et le CCAS.
Nous vous communiquerons plus d'informations dans le courant de l'été.
- Du **2 au 9 mai 2021**, un **voyage en Provence** sera proposé aux aînés de plus de 60 ans. Les personnes inscrites au voyage 2020, qui a dû être annulé, seront prioritaires pour les inscriptions.
Nous vous communiquerons plus d'informations en fin d'année 2020.



RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Plus que quelques jours pour vos inscriptions de rentrée !

Les formulaires pour l'inscription de vos enfants à la [restauration](#), au [transport](#) ainsi qu'à l'[accueil périscolaire du matin et du soir](#) pour les écoles et accueils de loisirs de la Bretonnière, des Grands Chênes et d'ALICE sont disponibles en Mairie ou téléchargeables sur www.prevessin-moens.fr.

Ne tardez plus : la date limite de retour des dossiers en Mairie ou auprès des accueils de loisirs est le **vendredi 3 juillet** !

Plus d'infos : scolaire@prevessin-moens.fr ou prevessin.admin@alfa3a.org



BIBLIOTHÈQUE

Faites le plein de livres pour l'été !

Même si le port du masque est obligatoire et que l'accès est limité, **la bibliothèque a rouvert ses portes depuis ce mercredi 24 juin** pour le plus grand bonheur des lecteurs.

Le service de prêt et de retour de livres vous accueille aux horaires habituels : **mardi, jeudi et vendredi 16h-18h30, mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30, samedi 10h-12h30.**

Les autres services de consultation sur place ou encore d'animations n'ont pas encore pu rouvrir, mais n'attendez pas pour retrouver votre bibliothèque !

Fermeture annuelle du 1er au 20 août.

Plus d'infos : bibliotheque@preveassin-moens.fr / 04 50 42 80 70



KIOSQUE À MUSIQUE

Le dernier trimestre de cette année scolaire touche à sa fin et s'est déroulé dans des conditions inhabituelles également pour le Kiosque à Musique

communal. Des outils à distance ont été déployés afin de répondre aux mieux aux attentes des élèves et ainsi assurer une **continuité pédagogique**.
Concernant la **rentrée 2020**, le service Culturel travaille actuellement avec les coordinateurs et professeurs des CMR (Centres Musicaux Ruraux) sur un **enrichissement de l'offre**.
Pour cette rentrée, le calendrier des inscriptions sera exceptionnellement bousculé. Toutes les informations seront disponibles **dès mi-juillet** sur notre site internet.
www.prevessin-moens.fr/kiosque-a-musique



CIMETIÈRE

Le cimetière communal a fait l'objet d'un diagnostic faisant état d'une **cinquantaine de concessions à renouveler**.

Si vous pensez être concernés ou constatez un petit panneau sur votre concession, la Mairie vous invite à contacter le service Cimetière, afin de procéder au renouvellement de votre concession ou d'y renoncer.

Plus d'infos : etat-civil@prevessin-moens.fr / 04 50 40 04 12

Mairie de Prévessin-Moëns
27 chemin de l'église
01280 Prévessin-Moëns



communic@prevessin-moens.fr

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } }
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)

